

SUNCOR ÉNERGIE INC.

RAPPORT CLIMAT DE SUNCOR : UNE STRATÉGIE DE RÉSILIENCE



À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

Suncor fait part depuis longtemps de sa performance dans son Rapport sur le développement durable annuel, son adhésion à plusieurs indices de tiers et organismes de rapport sur les changements climatiques ainsi que dans son formulaire 40-F annuel.

Nous savons que les actionnaires et les autres groupes d'intérêt peuvent bénéficier de plus amples renseignements sur la façon dont Suncor aborde l'enjeu des changements climatiques.

Le présent rapport a pour but de présenter aux investisseurs, et en particulier aux investisseurs socialement responsables, le point de vue de Suncor en matière d'avenir énergétique. Il comprend de l'information sur notre leadership en matière de soutien des politiques et de l'innovation sur le plan des changements climatiques, et examine les enjeux et les occasions associés à ces derniers ainsi que la transition à une économie sobre en carbone.

Ce rapport a été publié à la suite d'une résolution adoptée par les actionnaires à l'assemblée générale annuelle de Suncor en 2016. Il sera intégré au Rapport sur le développement durable 2018 de Suncor et aux rapports subséquents.

LETTRE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



La discussion sur la question de l'énergie semble souvent caractérisée par des invectives entre ceux qui défendent mordicus le statu quo et ceux qui veulent développer de nouvelles façons de faire. Il existe toutefois un chemin cohérent vers l'avenir qui regroupe des sources d'énergie traditionnelles et nouvelles. Dans un monde où la demande d'énergie est en pleine croissance, ce n'est pas une question de choix : nous aurons besoin de nombreuses formes d'énergie. En fait, bien des gens diraient que la richesse et la stabilité économique engendrées par les sources d'énergie traditionnelles sont nécessaires afin d'ouvrir la voie à la transition à une économie sobre en carbone au Canada. L'intense polarisation qui caractérise cependant le dialogue actuel n'est pas productive et risque de ralentir les progrès pendant des décennies. Nous avons besoin de leadership pour harmoniser une vision mondiale de l'avenir énergétique progressive, mais pratique.

La production et la consommation d'énergie s'inscrivent dans un vaste et complexe système social, financier et politique qui déterminera le rythme et l'ampleur de la transformation de la filière énergétique. En tant qu'important fournisseur d'énergie pour les Canadiens et le reste du monde, il nous incombe de naviguer stratégiquement entre les aspirations et la réalité. Les risques associés au carbone font partie de l'éventail des nombreux risques stratégiques et opérationnels de notre secteur. La découverte, la production et la transformation de produits pétroliers présentent des risques inhérents. Parmi les divers risques, mentionnons le prix, la technologie, l'approvisionnement en matériaux, la main-d'œuvre, l'économie, la situation géopolitique, la santé et la sécurité des employés et la protection de l'environnement.

C'est la première fois que nous publions un rapport indépendant sur le climat et la stratégie. Le processus en soi est valable. Nous appuyons la communication transparente et claire des risques associés au carbone. Nous n'avons pas une image sombre de notre industrie. Nous croyons que la demande en pétrole commencera probablement à atteindre un sommet dans les 20 à 30 prochaines années pour se situer à un niveau supérieur au niveau actuel; nous prévoyons également que le pétrole sera nécessaire pendant des décennies par la suite, même si la demande diminuera. Nous mettons toutefois notre stratégie commerciale à l'épreuve en supposant que les politiques et les technologies entraîneront la chute de la demande en pétrole plus tôt et nous continuons de voir Suncor offrir de la valeur aux actionnaires. Dans cette communication, nous visons à expliquer aux investisseurs et autres groupes d'intérêt la manière dont nous voyons le déroulement de la transition énergétique, notre stratégie durant une telle transition et les possibilités que nous créons pour l'avenir. Nous prévoyons mettre à jour ce rapport au cours des années à venir dans le cadre de notre Rapport sur le développement durable et, ce faisant, continuer de remettre en question nos idées et nos hypothèses au sujet de l'avenir énergétique mondial.

Suncor continuera de préconiser un leadership en matière de politique climatique en Alberta et au Canada, et de s'assurer que le Canada, qui produit des ressources, a une place à la tribune mondiale pour influencer l'action collective ayant trait aux enjeux mondiaux des changements climatiques.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink that reads "Steve. Williams". The signature is written in a cursive, slightly informal style.

Steven W. Williams

Président et chef de la direction

SOMMAIRE

En tant que plus importante société énergétique intégrée au Canada, nous avons un rôle important à jouer dans l'amélioration de notre performance environnementale, tout en fournissant de l'énergie et de la valeur aux actionnaires.

Atténuation des émissions

Le coût de l'énergie est l'un des plus importants facteurs de production pour Suncor et il contribue aux émissions de notre entreprise. Nous tentons de réduire l'intensité des émissions dans le cadre d'un nouvel objectif de performance qui devrait favoriser l'amélioration de l'énergie opérationnelle et du rendement du carburant tout en accélérant l'adoption de nouvelles technologies.

Innovation pour l'avenir

En plus d'investir dans des structures collaboratives et des fonds de capital de risque, Suncor investit plus de 150 millions \$ par année dans la recherche et la technologie afin d'optimiser ses actifs actuels et de développer les installations de prochaine génération. Nous croyons que la technologie de nouvelle génération et l'innovation en matière d'énergie passeront d'un changement progressif à un changement fondamental, à un rythme et avec une ampleur jamais vus auparavant.

Évaluation des risques

Suncor suit un processus à l'échelle de l'entreprise pour déterminer, évaluer et signaler les risques significatifs qui, en 2016, comprenaient la tarification du carbone en tant que risque principal. Notre évaluation est soutenue par des perspectives sur le prix du carbone, soulignant les règlements et leurs effets prévus sur nos actifs. L'évaluation de Suncor utilise des prévisions d'organismes tels que l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et IHS Markit pour établir une perspective énergétique à long terme, soit après 2035.

Intégration des risques associés au carbone aux processus décisionnels

Nos décisions en matière d'investissements et d'immobilisations sont prises en fonction de nombreuses variables, notamment nos perspectives sur le prix du carbone, afin d'assurer un taux de rendement concurrentiel durant le cycle de vie de l'actif. Ces perspectives de prix sont une façon de planifier efficacement en vue de conjonctures potentielles futures, notamment en étudiant des scénarios qui laissent entrevoir une réduction accélérée de la demande pour nos produits.

La filière énergétique de demain

L'organisme World Business Council for Sustainable Development a décrit le défi de 2050 en ces termes : « Neuf milliards de personnes qui non seulement vivent sur la planète, mais qui vivent bien, en respectant les limites de celle-ci ».

Au fur et à mesure que la filière énergétique s'éloignera des sources à forte intensité carbonique, nous prévoyons que les hydrocarbures resteront nécessaires pour répondre à la demande énergétique mondiale accrue au cours des 50 prochaines années.

Nous concevons des scénarios pour évaluer l'avenir et croyons que celui de l'« autonomie » représente le mieux le contexte technologique et politique qui serait essentiel pour atteindre « 450 ppm ». Tous nos scénarios confirment toutefois la nécessité de continuer à réduire résolument les coûts et l'intensité carbonique dans toutes nos activités. Nous pensons que c'est bon non seulement pour l'environnement, mais aussi pour nos affaires.

Une stratégie commerciale pour un avenir différent

Nous croyons qu'une vision claire de l'orientation de l'industrie et des facteurs d'influence clés à court et long terme est essentielle

alors que nous nous adaptons à une technologie qui a ouvert la voie à de nouvelles sources d'approvisionnement en pétrole et modifié la courbe des coûts de l'approvisionnement.

Du côté des sables pétrolifères, nos réserves de base à long terme réduisent considérablement les coûts d'exploration et les risques. Les caractéristiques uniques de cette ressource permettront de continuer à procurer de la valeur aux actionnaires dans un avenir contraint à limiter ses émissions de carbone.

Au cours des dernières années, nous avons fait de grands pas en matière de fiabilité en misant sur des synergies entre l'emplacement des installations et la logistique.

Dans le secteur Aval, nous prévoyons au cours des 10 prochaines années un léger déclin de la demande en essence en Amérique du Nord, qui s'accélénera vers 2030, compte tenu des normes plus rigoureuses en matière de rendement du carburant, et de l'adoption de carburants de remplacement.

Les véhicules hybrides, hybrides à brancher et électriques devraient devenir rentables comme véhicules de promenade et contribueront, avec les normes relatives au rendement du carburant, à modérer la demande en essence à long terme. Les carburants de remplacement du diesel pour les véhicules lourds, les navires et le transport ferroviaire sont actuellement plus coûteux et moins efficaces.

Toutefois, nous croyons que le coût, la connaissance du consommateur et la concurrence sur le plan du carbone favorisés par les améliorations des moteurs à combustion interne signifient que les carburants liquides resteront la principale source d'alimentation des véhicules pendant encore de nombreuses années.

Le gaz naturel devrait continuer de jouer un rôle essentiel durant la transition à un avenir sobre en carbone, particulièrement durant la suppression graduelle du charbon dans la production d'électricité. Suncor ne cesse jamais d'examiner et d'évaluer les perspectives du marché et l'accès au marché afin de déterminer le moment approprié pour développer son actif de gaz naturel dans le bassin de Montney en Colombie-Britannique.

Suncor a débuté dans le secteur de la production de l'énergie renouvelable en 2002 afin de participer à sa croissance.

Grâce à l'ajout de la cogénération, nous sommes aussi le cinquième producteur d'électricité indépendant en Alberta et nous devrions continuer de développer la capacité de production afin de répondre à nos propres besoins tout en soutenant la création de réseaux d'électricité sobres en carbone.

Politique sur le carbone et incidences sur Suncor

Nos décisions sont influencées par la politique publique dans nos secteurs d'activités. Compte tenu de la ratification de l'Accord de Paris, nous nous attendons à ce que les gouvernements du monde entier mettent l'accent sur la nouvelle technologie, les sources d'énergie et les cadres stratégiques nécessaires pour effectuer une transition stable et responsable à une filière énergétique sobre en carbone, tout en répondant à l'augmentation de la demande énergétique mondiale.

Résilience des installations face aux conditions météorologiques extrêmes

Plusieurs installations de Suncor sont couramment exploitées dans des températures extrêmes et sont construites pour résister aux conditions météorologiques extrêmes.

NOTRE POINT DE VUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'organisme World Business Council for Sustainable Development a décrit le défi de 2050 en ces termes : « Neuf milliards de personnes qui non seulement vivent sur la planète, mais qui vivent bien, en respectant les limites de celle-ci ». L'objectif de la filière énergétique, dans ce contexte, est de fournir à neuf milliards de personnes de l'énergie sûre et abordable qui réduit les émissions de carbone.

L'énergie est l'épine dorsale de l'économie et contribue grandement à notre mieux-être et notre bonne qualité de vie, en plus de chauffer nos maisons et d'alimenter le secteur manufacturier. La capacité de transporter des marchandises dans des marchés à travers le continent, de permettre aux gens de se déplacer et de travailler dépend de réseaux de transport robustes et abordables. Compte tenu de ce que l'énergie nous permet d'accomplir tous les jours, il est primordial de maintenir l'intégrité du réseau physique et, en sachant que l'énergie fait également partie d'un plus grand système financier et social, d'assurer sa disponibilité pour les utilisateurs et de conserver la confiance des investisseurs.

Tous s'entendent pour dire que pour limiter l'impact des changements climatiques, il faut que l'augmentation moyenne de la température mondiale reste inférieure à 2 °C, par rapport aux niveaux préindustriels. Suncor appuie les engagements nationaux en matière de réduction des émissions de carbone compatibles avec cet objectif et pris conformément à l'Accord de Paris conclu en 2016. L'atteinte de cet objectif exigera des progrès technologiques significatifs, un changement dans le choix des consommateurs et le développement de nouveaux systèmes énergétiques au cours des 25 à 50 prochaines années.

Au fur et à mesure que la filière énergétique s'éloigne des sources d'énergie à forte intensité carbonique, il est clair que les hydrocarbures continueront d'être nécessaires pour répondre à la demande énergétique mondiale au cours des 50 prochaines années, particulièrement dans les économies en développement. Nous aurons besoin de tous les types d'énergie; aucune solution ou voie ne pourra relever le défi à elle seule. Les voies vers une filière énergétique diversifiée et robuste exigent l'adoption et la mise à profit des sources d'énergie traditionnelles et nouvelles.

LE LEADERSHIP DANS LA POLITIQUE CLIMATIQUE

Suncor est convaincue que l'industrie a un rôle clé à jouer dans l'élaboration de la politique climatique et appuie publiquement une redevance sur le carbone uniforme et équitable pour les producteurs et les consommateurs d'énergie en tant qu'approche la plus efficace, pratique et rentable.

Elle a signé en juillet 2016 la **Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone**, une initiative volontaire qui vise à susciter une action menant à la mise en œuvre réussie d'une tarification mondiale du carbone.

Suncor soutient la **Commission de l'écofiscalité du Canada** pour élargir la discussion sur la tarification du carbone à l'application pratique de la politique. La Commission réunit des économistes pour contribuer à la discussion essentielle sur la réforme écofiscale nécessaire à l'avenir du Canada.

Suncor a récemment participé à un processus cherchant à créer un consensus pour faire avancer le plan sur le changement climatique de l'Alberta. Au moment de son annonce, Suncor s'est jointe aux quatre des plus grands producteurs dans le secteur des sables pétrolifères au Canada et aux principaux groupes de défense de l'environnement pour appuyer publiquement le plan d'action de l'Alberta sur le changement climatique, qui est le plus ambitieux en Amérique du Nord et nous positionne comme la première compétence productrice de ressources au monde à limiter le total des émissions provenant d'un bassin de ressources.

Nous croyons que la politique assure aux producteurs qu'on les aidera à mettre en valeur les sables pétrolifères de manière responsable tout en répondant aux préoccupations mondiales ayant trait aux changements climatiques. Nous croyons également qu'être en tête de la politique climatique dans



notre secteur contribuera à rétablir la confiance nécessaire dans l'industrie énergétique pour faire progresser les décisions portant sur les pipelines et l'accès au marché.

Faire progresser le dialogue sur l'énergie

Effectuer la transition entre des systèmes énergétiques représente autant un changement social et culturel dans la façon dont les gens pensent à l'énergie et utilisent celle-ci qu'un changement technologique et d'infrastructure. Par le biais de la Fondation Suncor Énergie, Suncor appuie des organismes qui informent les Canadiens au sujet de la filière énergétique. Nous cherchons également à favoriser la compréhension de la réalité énergétique changeante du 21^e siècle et à sensibiliser les Canadiens sur la façon dont leurs choix et leur mode de vie ont une incidence sur la réduction des émissions.

ATTÉNUATION DES ÉMISSIONS

Le coût de l'énergie est l'un des plus importants facteurs de production pour Suncor et, par conséquent, il s'agit d'un encouragement commercial naturel à réduire la consommation d'énergie globale et les émissions. Un système de gestion de l'énergie (SGÉ) à nos raffineries et installations de mise en valeur des sables pétrolifères établit et surveille des points de référence; il fournit également aux exploitants des données sur le bilan énergétique en temps réel afin de corriger et d'optimiser continuellement les intrants énergétiques. L'accent de Suncor sur l'excellence opérationnelle et la fiabilité, ainsi que l'introduction de nouvelles technologies, ont permis de réduire de 55 % l'intensité des gaz à effet de serre (GES) à notre usine de base des sables pétrolifères depuis 1990.

Intégration d'un nouvel objectif de performance

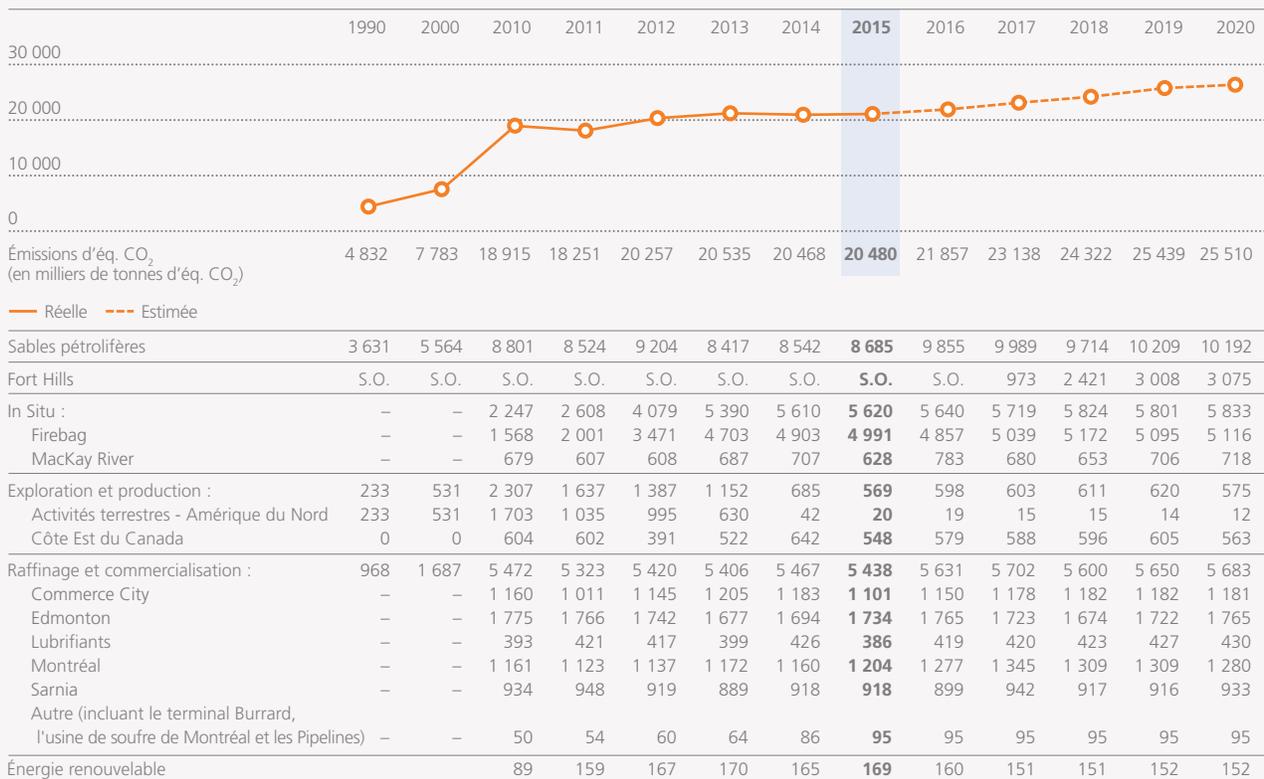
« Nous aspirons à mettre à profit la technologie et l'innovation afin de nous diriger vers un système énergétique sobre en carbone. Nous mesurerons nos progrès en réduisant l'intensité des émissions totales provenant de notre production pétrolière et gazière de 30 % d'ici 2030. »

C'est un objectif ambitieux qui, nous le savons, ne peut être atteint sans intégrer les considérations relatives aux risques associés au carbone à tous les aspects de nos activités. L'objectif devrait favoriser les améliorations sur le plan de l'exploitation, de l'énergie et du rendement du carburant, accélérer la mise au point et la mise en œuvre de nouvelles technologies, et encourager l'évaluation d'occasions d'affaires sobres en carbone.

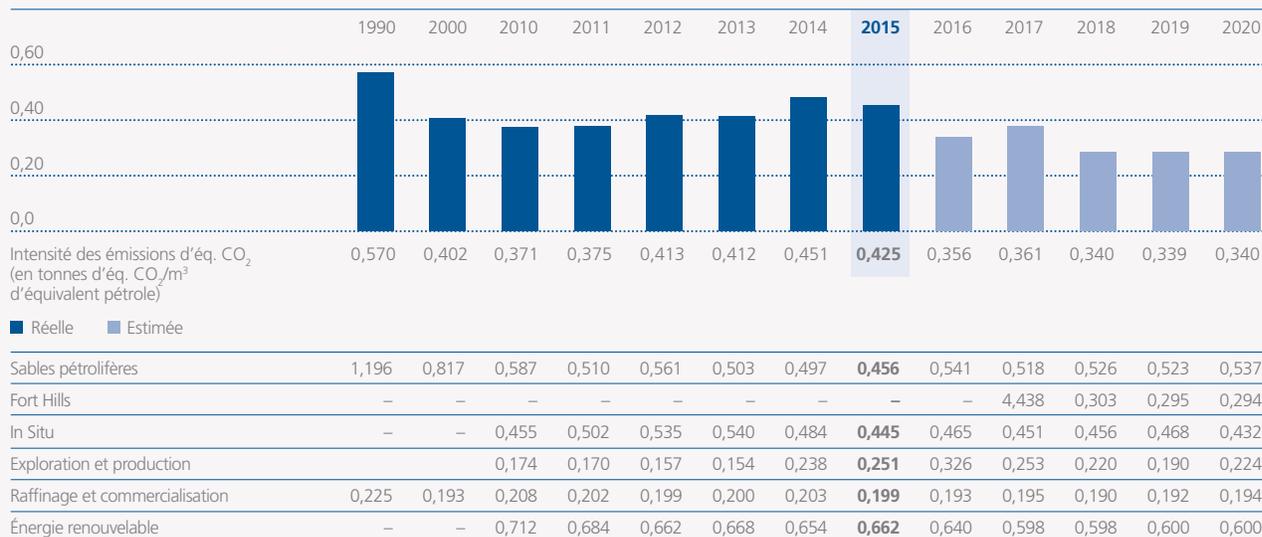
Afin de satisfaire à la demande mondiale future, Suncor continue d'augmenter sa production et, avec chaque baril supplémentaire, ses émissions absolues. Notre objectif en est un d'intensité axé sur la réduction des émissions par unité de production, c'est-à-dire par baril de pétrole dans ce cas. L'atteinte de cet objectif nous permettrait d'augmenter la production afin de répondre à la demande accrue tout en mettant au point les technologies qui feront baisser nos émissions absolues à long terme.

Les paramètres d'exploitation essentiels pour atteindre l'objectif font partie du tableau de pointage général et les initiatives nécessaires pour l'atteindre sont transformées en objectifs de rendement annuels.

ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES DE SUNCOR données réelles (1990 – 2015) et estimées (2016 – 2020) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾ en milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DE SUNCOR
données réelles (1990 – 2015) et estimées (2016 – 2020) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾⁽⁸⁾⁽⁹⁾
 en tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



- Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les tableaux contiennent des estimations prévisionnelles et les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations. Voir les mises en garde.
- Les données de 1990 et 2000 ne comprennent pas les activités de Suncor aux États-Unis, et ne comprennent que les secteurs commerciaux en opération pendant ces années. Ces données ont été fournies à des fins de comparaison historique, conformément aux rapports sur le développement durable précédents.
- Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes, alors que les données indiquées dans les rapports du règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta et d'autres rapports réglementaires ne représentent que les émissions directes. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des GES attribuable à l'exportation de la cogénération ou à l'achat de crédits compensatoires. Les émissions de gaz à effet de serre sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, cette méthodologie a été suivie et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission. Depuis les données de 2013, les potentiels de réchauffement planétaire les plus récents émis par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat dans son quatrième rapport d'évaluation de 2007 ont servi à calculer les équivalents CO₂. Les données historiques n'ont pas été mises à jour pour refléter ces changements puisqu'elles n'ont pas une incidence importante sur les émissions à l'échelle de la Société.
- Depuis 2013, la méthodologie concernant les sables pétroliers a été modifiée pour y inclure la biomasse, la modification de la méthodologie de calcul des émissions fugitives à partir des données de la chambre fermée dynamique et la révision des facteurs d'émission et des méthodes de calcul à la demande du ministère de l'Environnement et du Développement des ressources durables de l'Alberta. Ces changements sont également conformes à la méthodologie de déclaration prescrite dans le règlement sur les émetteurs de gaz désignés du projet de loi 3 (Alberta). De plus, aussi depuis 2013, MacKay River a mis en place une méthodologie de calcul des émissions de portée 2 révisée mise en place pour les données déclarées. De plus, les données des émissions du secteur Raffinage et commercialisation reflètent les émissions d'hydrogène achetées classifiées et le CO₂ vendu de portée 3 plutôt que de portée 2.
- Les données à partir de 2009 incluent les émissions totales pour l'année de l'ensemble des propriétés exploitées par Petro-Canada acquises lors de la fusion en 2009, même si la fusion n'a été conclue que le 1^{er} août 2009. Il s'agit ainsi de permettre la comparaison avec les années précédentes et futures. (Pour certains secteurs, les données combinées de Suncor / Petro-Canada sont fournies pour certaines années antérieures à 2009 mais elles ne sont pas reflétées dans les données à l'échelle de Suncor.)
- L'intensité des émissions à l'échelle de Suncor est calculée à partir de la production nette, soit la somme de la production nette des installations, moins tous les transferts de produits à l'intérieur des secteurs ainsi que d'un secteur à l'autre, pour éviter la double comptabilisation. La somme des intensités des secteurs n'est donc pas égale à l'intensité à l'échelle de Suncor. L'intensité des émissions prévue ne soustrait pas les transferts de produits parce que les données dépendent des conditions commerciales et du marché et qu'elles ne sont pas disponibles pour les tendances prévues.
- Les émissions du secteur Raffinage et commercialisation comprennent les émissions liées au pipeline reliant les Sables pétroliers à la raffinerie d'Edmonton, Firebag aux Sables pétroliers et Fort Hills aux Sables pétroliers, et qui sont incluses dans les données de la division Pipelines du secteur R et C. En 2014, les émissions totales pour cette source étaient de 59 149 tonnes d'équivalent CO₂. Depuis 2014, les émissions du secteur R et C comprennent également l'usine de soufre de Montréal, achetée en juillet 2014. Les données pour cette installation ont été déclarées à partir de la date de la vente et, par conséquent, ne sont pas représentatives d'une année complète d'exploitation. Les données prévues correspondent à une année complète d'exploitation.
- La catégorie Autre comprend le terminal Burrard pour toutes les années de déclaration, le secteur Pipelines depuis 2010 et l'usine de soufre de Montréal depuis 2014. Les données de 2014 pour l'usine de soufre de Montréal ont été ajustées afin de refléter la portion de l'année au cours de laquelle elle appartenait à Suncor qui l'exploitait (de juillet à décembre). Depuis 2015, les données pour l'année complète pour l'usine de soufre sont incluses (et pour les années de prévision).
- L'énergie éolienne, les terminaux, les pipelines et l'usine de soufre de Montréal ne contribuent pas à la production du secteur R et C ou à la production à l'échelle de Suncor (dénominateur pour l'intensité des GES), seules les émissions absolues de GES (numérateur pour l'intensité des GES) en raison de la définition des mesures de la production à l'échelle de la Société.

Définitions :

Émissions de GES directes : Émissions provenant de sources détenues ou contrôlées par la société déclarante.

Émissions de GES indirectes : Émissions liées à l'énergie qui sont la conséquence des activités de la société déclarante, mais qui proviennent de sources détenues ou contrôlées par une autre société (p. ex., achat d'électricité ou de vapeur).

Émissions absolues (totales) : Somme des émissions directes et indirectes d'une installation ou d'une société déclarante.

Intensité des émissions : Rapport exprimant les émissions de GES par unité d'activité physique ou de valeur économique (p. ex., dans le présent document, tonnes d'équivalent CO₂ émises par unité de production en mètres cubes).

INNOVATION SOBRE EN CARBONE

Suncor est un pionnier de la mise en valeur des sables pétroliers. Dès le début, nos investissements dans la technologie ont contribué à libérer le potentiel des sables pétroliers. Aujourd'hui, la nouvelle technologie et les idées novatrices continuent d'occuper une place fondamentale dans nos activités.

Les procédés de première génération pour l'extraction et le traitement du bitume sont à forte intensité énergétique. La difficulté est porteuse d'occasions; l'intensité carbonique des procédés d'extraction et de production résulte de l'énergie nécessaire pour extraire et traiter le produit. Il est possible de modifier l'intensité carbonique en repensant la technologie, les carburants et les procédés. Sans compter que la diminution des intrants énergétiques réduit le coût de production de façon importante.

Nous investissons plus de 150 millions \$ chaque année en recherche et développement dans le cadre d'une stratégie technologique solide pour optimiser les actifs actuels et développer la prochaine génération d'installations. Dans certains cas, nous dirigeons la recherche et le développement de nouvelles technologies. Nous effectuons d'autres investissements lorsque nous collaborons par l'intermédiaire de consortiums ou d'organismes tiers. Nous croyons que la technologie de nouvelle génération et l'innovation en matière d'énergie passeront d'un changement progressif à un changement fondamental, à un rythme et avec une ampleur inégalés.

Production in situ sobre en carbone

Notre technologie actuelle pour la production in situ par drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) utilise des paires parallèles de puits horizontaux pour récupérer le bitume. Le puits supérieur distribue de la vapeur pour réchauffer le gisement et ramollir le bitume, lui permettant de s'écouler vers le puits inférieur d'où il peut être pompé vers les installations de surface. Une des difficultés du DGMV est qu'il faut généralement chauffer le gisement à 200 °C ou plus pour que le bitume puisse s'écouler, ce qui entraîne une consommation considérable d'énergie et d'eau pour la production de vapeur.



Notre programme DGMV LITE (Less Intensive Technically Enhanced) vise à réduire notre ratio vapeur-pétrole grâce à l'injection de vapeur, de surfactants, de solvants et de gaz non condensable. Une réduction du ratio vapeur-pétrole de plus de 15 % augmenterait l'efficacité de la récupération du pétrole en utilisant moins d'énergie et d'eau, et serait accompagnée de coûts associés ou d'impacts environnementaux minimes à nos installations existantes.

En 2015, nous avons mené avec succès des projets pilotes pour tester la technologie de surfactants et en avons adapté un afin de procéder à une démonstration technologique de plus grande envergure en 2016.

L'extraction par solvant au moyen de chaleur électromagnétique (EASE) est une autre approche novatrice de la technologie in situ. Plutôt que d'utiliser de la vapeur pour chauffer le bitume, l'extraction par solvant au moyen de chaleur électromagnétique (un peu comme un four à micro-ondes) utilise l'énergie électromagnétique des radiofréquences pour chauffer l'eau déjà dans le gisement et chauffer ensuite le gisement lui-même. L'ajout d'un solvant réduit davantage la viscosité du bitume, ce qui devrait permettre la production à des taux économiques. Nous examinons les résultats d'une démonstration sur le terrain à nos installations de Dover afin de déterminer la viabilité de ce procédé.

En partenariat avec Nsolv Corporation en 2013, nous avons commencé à tester sur le terrain une technologie d'extraction au moyen d'un solvant de condensation, qui s'appelle le procédé **Nsolv^{MC}**. Il fait appel à la technologie de puits horizontaux développée pour le procédé in situ DGMV mais n'utilise pas d'eau. À la place, Nsolv emploie du propane ou du butane vaporisé pour fournir la chaleur comme la vapeur. Toutefois, étant donné que ce solvant a aussi pour effet de diluer le bitume, le gisement aurait seulement besoin d'être chauffé à une température de 60 °C, ce qui pourrait nécessiter jusqu'à 80 % moins d'énergie. Cette réduction d'énergie potentielle pourrait avoir un impact significatif sur les émissions de gaz à effet de serre.

En cas de succès commercial, ces technologies in situ offrent par rapport à la technologie courante des avantages marqués, notamment :

- réduire les besoins en énergie jusqu'à un taux pouvant atteindre 75 %, ce qui pourrait réduire les coûts et les émissions de GES;
- laisser des asphaltènes dans le gisement, ce qui permet de produire un pétrole plus léger et d'afficher une empreinte plus faible en matière de GES au moment du raffinage en essence et autres produits;
- réduire considérablement ou éliminer les besoins d'eau de procédé, y compris le traitement de l'eau et la manutention de l'équipement; et
- réduire de manière significative la taille et la complexité des installations de surface, entraînant la réduction de l'investissement et de l'empreinte sur le sol.

Traitement des mousses au solvant paraffinique dans l'exploitation minière

Alors que notre usine de base des sables pétrolifères utilise un procédé de première génération pour l'extraction, soit le traitement des mousses à l'acide naphthénique, notre nouvelle usine de Fort Hills utilisera un procédé de traitement des mousses au solvant paraffinique. Le bitume obtenu par ce processus de valorisation partielle a été amélioré afin d'afficher une meilleure qualité puisque nous laissons 10 % du fond du baril, qui est essentiellement composé de molécules d'asphaltène lourdes et de particules minérales solides de faible valeur. Le rejet des portions d'hydrocarbures lourds plus près de la source devrait réduire le volume de diluants nécessaire pour le transport, ainsi que l'énergie et l'hydrogène exigés pour raffiner le bitume. Ce produit de plus grande qualité, tiré des sables pétrolifères, peut être traité dans un plus grand nombre de raffineries.

Systèmes automatisés pour camion

À la suite d'essais préliminaires réussis en 2013 et 2014, Suncor évalue actuellement à l'échelle commerciale les systèmes automatisés pour camion (AHS) dans un secteur contrôlé de la mine actuelle. Les systèmes AHS utilisent un GPS et des technologies de perception pour permettre aux camions de se déplacer sans conducteur sur le terrain. La technologie AHS offre plusieurs avantages potentiels par rapport aux systèmes d'exploitation par camions existants, notamment une réduction du carburant et des émissions.

Collaborer pour innover

L'innovation est un processus qui donne les meilleurs résultats quand on invite les gens les plus brillants et talentueux à collaborer.

Les fonds de capital de risque soutiennent les entrepreneurs afin d'amener leurs idées au stade de la commercialisation et créent des entreprises pour commercialiser leur technologie dans le monde entier.

Evōk Innovations, un partenariat unique entre BC Cleantech CEO Alliance et deux sociétés énergétiques canadiennes, Cenovus et Suncor, en est un bon exemple.

La **Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA)** est un exemple d'innovation en procédé : elle regroupe 12 entreprises afin de réunir l'expertise et la propriété intellectuelle dans le but d'améliorer la performance environnementale dans l'industrie et résoudre les enjeux communs. Les recherches collectives dans le cadre de projets tels que le NRG COSIA Carbon XPrize attirent les esprits les plus brillants du monde entier afin d'aborder les enjeux technologiques du secteur énergétique au Canada.

INTÉGRATION DES RISQUES ASSOCIÉS AU CARBONE AUX PROCESSUS DÉCISIONNELS

Les risques associés au carbone ont été ajoutés aux principaux risques de l'entreprise en 2016. Un risque principal est généralement considéré comme une exposition pouvant avoir une incidence significative sur la capacité de Suncor d'atteindre ou de dépasser ses objectifs stratégiques. En plus d'être soumis chaque année à un examen du Conseil en tant que risque principal, les risques associés au carbone sont également soumis au comité sur l'environnement, la santé, la sécurité et le développement durable du Conseil.

Des perspectives sur la tarification du carbone sont établies chaque année en tenant compte des règlements en vigueur et de leurs effets prévus sur nos actifs. Suncor met à profit les prévisions indépendantes et crédibles d'organismes tels que l'AIE et IHS Markit pour établir sa perspective énergétique à long terme.

Nos décisions en matière d'investissements et d'immobilisations sont prises en fonction de plusieurs variables, notamment nos perspectives sur le prix du carbone, afin d'assurer l'atteinte d'un taux de rendement concurrentiel durant le cycle de vie de l'actif.

Bien que la tarification du carbone joue un rôle, ce sont les prix du pétrole brut qui constituent le facteur déterminant du rendement des investissements. De faibles prix du brut pourraient être attribuables à un contexte où la demande en pétrole a baissé en raison de la politique sur le carbone ou des carburants de transport de remplacement; ils devraient aussi être un indicateur approprié pour l'ensemble des risques associés au carbone dans les données économiques d'un projet. Notre processus annuel de planification commerciale décennale exige que nos secteurs se fondent sur l'hypothèse d'un contexte continu de faibles prix. Chaque secteur doit démontrer qu'il est en mesure de maintenir un taux de rendement acceptable, notamment en finançant son capital de maintien et en permettant à Suncor de maintenir son dividende. S'il ne peut respecter ces critères, il doit décrire les étapes nécessaires pour y arriver.

Notre modèle de gestion interne pour l'élaboration de projets et le développement d'actifs comprend un examen des répercussions des changements climatiques aux deux premières étapes, avant d'engager des ressources importantes, et permet de bien comprendre tous les risques et les occasions en la matière. Le processus permet d'analyser les options techniques, mais aussi de tenir compte du contexte réglementaire et des intervenants externes dans la prise de décision.

LA FILIÈRE ÉNERGÉTIQUE DE DEMAIN

Nous tenons compte des tendances générales suivantes dans le scénario de référence de notre perspective énergétique :

- Nous croyons que la demande en énergie mondiale augmentera régulièrement quand nous considérons la croissance de la population prévue, le besoin croissant d'énergie dans les économies en développement et le désir d'avoir une meilleure qualité de vie. Une grande part de cette augmentation devrait venir des pays en développement en Asie, au Moyen-Orient, en Amérique latine et en Afrique.
- Nous nous attendons à ce que la tendance vers la dissociation de la croissance économique et des émissions carboniques se poursuive au fur et à mesure que les nouvelles technologies et l'énergie renouvelable changent fondamentalement l'offre énergétique.
- Les engagements nationaux en matière de réduction des émissions pris à Paris en novembre 2015 favoriseront la tarification du carbone et les cadres stratégiques complémentaires qui devraient accélérer la technologie visant l'efficacité énergétique et la réduction des émissions; ils encourageront aussi l'adoption à plus grande échelle d'autres sources d'énergie sobres en carbone.
- Nous prévoyons que la demande en pétrole continuera d'augmenter jusqu'en 2040 en raison de la croissance de la population, l'urbanisation et la hausse du niveau de vie, mais le pourcentage de la consommation d'énergie mondiale représenté par le pétrole devrait diminuer.
- Compte tenu du déclin naturel et du cycle relativement court de remplacement des réserves de pétrole, il faudra investir dans une nouvelle production des réserves mondiales de schiste, en eau profonde et de sables pétrolifères pour simplement maintenir les niveaux de production actuels, sans parler de satisfaire à l'augmentation de la demande – un défi de taille si l'on tient compte de la réduction des investissements en capital à cause de la baisse des prix des marchandises au cours des dernières années.
- Nous nous attendons à ce que l'industrie continue de modérer les coûts d'approvisionnement afin d'optimiser la production et de réduire les coûts, ainsi qu'à une réduction générale du coût d'approvisionnement en matières premières et à des progrès technologiques.

La valeur du « scénario de 450 ppm » de l'Agence internationale de l'énergie est qu'il établit clairement les changements climatiques comme une limite environnementale à la croissance reconnue, et qu'il jette les bases pour définir une vision mondiale commune et ambitieuse d'une filière énergétique future. Par conséquent, nous commençons à constater des efforts mondiaux crédibles

visant le résultat, de façon à déterminer une technologie plus vaste et les voies politiques nécessaires pour procurer de l'énergie à une population mondiale croissante, tout en atténuant les changements climatiques.

Bien qu'il vise clairement à établir une limite pour les émissions cumulatives mondiales, le « scénario de 450 ppm » est souvent représenté comme une limite à la production de pétrole. On réussira à limiter les émissions au niveau de la filière énergétique de la façon la plus appropriée pour chaque région ou compétence. Aucune solution unique ou simple ne peut résoudre cette question. L'élimination graduelle du charbon jouera un grand rôle, tout comme les gains en efficacité énergétique et les technologies qui réduisent l'intensité carbonique dans tout le système énergétique, y compris la production et la consommation de pétrole.

Nous reconnaissons que les efforts déployés dans le monde pour atténuer les changements climatiques introduisent une certaine incertitude dans l'éventail des résultats pour l'énergie. Outre nos points de vue sur le pétrole brut et les produits raffinés, nous avons mis au point trois scénarios futurs à long terme¹, tous également plausibles et tous avec des effets très différents sur notre environnement de travail et notre stratégie commerciale. Les indicateurs et les jalons sont surveillés afin de déterminer les changements cruciaux dans le contexte externe. Parmi les indicateurs, notons les changements dans la demande et l'offre énergétiques mondiales, les indicateurs politiques et économiques, les données sur le climat et les tendances des politiques, ainsi que les progrès technologiques et les tendances chez les consommateurs dans le secteur du transport.

Chaque scénario sous-entend une gamme de prix du brut et un impact de la réglementation en matière de changements climatiques. Les trois tiennent compte des aspirations mondiales actuelles, soit réduire les émissions carboniques; ce sont le contexte, le rythme et l'ampleur de leur réalisation qui distinguent les trois scénarios.

De ces scénarios, nous considérons que c'est celui de l'autonomie qui représente le mieux la technologie et le contexte politique essentiels pour atteindre l'objectif suivant : limiter les émissions cumulatives à « 450 ppm ».

Les trois scénarios indiquent que la résilience à long terme exige de réduire résolument les coûts et l'intensité carbonique dans toute la chaîne de valeur.

La haute direction et le Conseil d'administration les étudient chaque année afin d'évaluer la solidité de l'entreprise et la stratégie de croissance, et de déterminer les orientations stratégiques. Nous croyons que ce processus, lancé en 2015, deviendra un précieux outil pour mettre à l'essai la résistance de notre entreprise à l'aide d'un certain nombre d'aspects clés.

(1) Ces scénarios sont largement fondés sur des scénarios employés par IHS Markit et adaptés à notre entreprise en collaboration avec IHS Markit.

SCÉNARIOS DE SUNCOR

Autonomie



L'avancement technologique et le changement sociétal rapides transforment le paysage énergétique.

Virage du millénaire – accent sur le développement durable, la collaboration et l'urbanisation durable.

La baisse des coûts et l'amélioration de la fiabilité de l'énergie propre permettent aux pays en développement de contourner la grande infrastructure énergétique fondée sur les hydrocarbures.

Le gaz naturel est un carburant de transition pour la production d'électricité, mais après 2030, la génération d'électricité de plus en plus renouvelable alimente une filière énergétique largement électrifiée.

La mise au point de technologie d'avant-garde en matière de batteries soutient la croissance des véhicules électriques.

Le rôle géopolitique du pétrole diminue considérablement, ce qui contribue à une situation géopolitique généralement stable.

Économie stable et modérément solide.

Les industries à forte intensité carbonique font face à des coûts et des exigences réglementaires élevés.

Aucun nouveau pipeline d'exportation n'est bâti hors de la région des sables pétrolifères de l'Athabasca.

Impact sur les marchés énergétiques

Un approvisionnement en énergie abondant et rentable, combiné à la modération et plus tard au déclin de la demande, particulièrement dans le secteur du transport, fait en sorte que les prix du pétrole restent faibles à long terme.

L'exploration et la production pétrolières ralentissent au fur et à mesure que les investissements passent à d'autres secteurs, ce qui réduit mais n'étrangle pas l'approvisionnement.

Chute rapide de l'approvisionnement à coût élevé.

Le pétrole est encore nécessaire et continue de satisfaire à une part importante des besoins énergétiques mondiaux.

Impact prévu sur Suncor

Aucun actif existant n'est délaissé.

Les actifs à long terme continuent de produire, et financent leur propre capital de maintien ou les exigences modestes en matière de capital de croissance pour augmenter davantage la production.

Les nouveaux projets de croissance dans le secteur des sables pétrolifères sont remis en question et il est peu probable qu'ils aillent de l'avant.

Les sables pétrolifères continuent de fournir une base stable pour le dividende pendant qu'on examine des possibilités de croissance dans d'autres bassins de ressources.

Seules les raffineries de premier plan restent rentables. Le secteur Aval de Suncor reste concentré sur des activités fiables, efficaces et à faibles coûts.

Rivalité



Amélioration du niveau de vie et plus grande richesse personnelle, particulièrement en Chine.

La plus grande utilisation de technologies de pointe accroît la demande en énergie.

La croissance de la population, l'urbanisation et l'expansion de la classe moyenne augmentent la demande en énergie – un approvisionnement diversifié est nécessaire pour satisfaire à la demande; forte concurrence entre les sources d'énergie pour une part du marché.

Transfert du pouvoir économique aux enfants du millénaire qui ont le désir et les moyens de gérer la pollution et les changements climatiques.

La situation géopolitique reste tendue et la solide croissance économique globale recentre l'influence mondiale.

Les progrès technologiques permettent d'accéder à de plus vastes réserves de pétrole et l'approvisionnement non classique croît.

Le gaz naturel et le GLN jouent un plus grand rôle dans le transport.

Robuste croissance de l'énergie renouvelable.

Les industries à forte intensité carbonique font face à des coûts élevés et des normes rigoureuses.

Impact sur les marchés énergétiques

Forte demande énergétique mondiale satisfaite par un approvisionnement diversifié.

Les produits raffinés continuent de dominer les carburants de transport, mais leur part de marché rétrécit au profit des carburants de remplacement.

Les normes relatives au rendement du carburant et l'innovation technologique modèrent la croissance de la demande en produits raffinés.

Il en coûte de plus en plus cher de produire du pétrole et du gaz naturel et la tendance à la hausse des prix du pétrole se poursuit, avec quelques ralentissements cycliques.

Impact prévu sur Suncor

Aucun actif existant n'est délaissé.

Les prix élevés et l'accès au marché favorisent une solide croissance des sables pétrolifères et des investissements dans des techniques d'extraction améliorées.

Maintien de l'accent sur la réduction de l'empreinte carbonique grâce à des projets d'investissement, des avancées technologiques et des activités efficaces.

La hausse des prix du gaz naturel accélère la mise en valeur des ressources de gaz naturel de Suncor.

Le secteur Aval concurrentiel fournit un bon rendement et permet l'intégration physique du brut des sables pétrolifères.

Vertige



Poursuite des conflits et instabilité géopolitique.

Tendance internationale vers l'isolement et l'autoconservation; la sécurité énergétique est une grande préoccupation.

Instabilité économique, répartition de la richesse déséquilibrée et moins forte croissance du PNB dans l'ensemble.

La qualité de l'air et la congestion routière entraînent la fabrication de véhicules plus petits à plus haut rendement et une certaine adoption des véhicules électriques.

Les conditions météorologiques extrêmes mènent à une agitation sociale.

L'aversion des investisseurs aux risques et les marchés des capitaux restreints limitent les progrès technologiques et les projets d'investissement élevé.

Les projets de pipeline sont restreints par les protestations des groupes d'intérêt et l'aversion des investisseurs aux risques.

Marché énergétique instable caractérisé par l'expansion et la récession.

Les préoccupations économiques prennent le pas sur les progrès environnementaux et l'atténuation des changements climatiques.

Impact sur les marchés énergétiques

Les combustibles fossiles demeurent la source principale d'énergie abordable et dominant l'offre énergétique mondiale.

Le prix du pétrole se rétablit des niveaux actuels mais fluctue considérablement en raison des changements rapides dans l'offre et la demande.

Le ralentissement de la croissance économique et des progrès technologiques limite la plus grande utilisation des véhicules alimentés à l'électricité et aux carburants de remplacement; l'offre énergétique ne change pas de manière significative.

Le ralentissement de la croissance économique limite la croissance de la demande en énergie, pétrole et produits raffinés.

Impact prévu sur Suncor

Aucun actif existant n'est exposé au risque de délaissement.

Les actifs de longue durée sont en mesure de procurer des flux de trésorerie disponibles en raison de la volatilité du prix des marchandises, ce qui permet à Suncor de maintenir des rendements concurrentiels pour les actionnaires.

Le modèle intégré aide à composer avec le cycle de prix du pétrole.

Les projets de croissance sont soumis à des essais rigoureux afin de veiller à ce qu'ils soient rentables dans un contexte de prix du pétrole volatils.

La capacité financière est mise à profit pour regrouper les actifs au bas du cycle.

UNE STRATÉGIE COMMERCIALE POUR UN AVENIR DIFFÉRENT

Notre industrie fait l'objet présentement d'un ajustement structurel majeur largement attribuable à la technologie ayant ouvert la porte à un nouvel approvisionnement en pétrole et réduit la courbe des coûts de l'approvisionnement. Une perspective claire de l'orientation de l'industrie et des facteurs d'influence clés à court et long terme est essentielle alors que l'industrie s'adapte afin d'en ressortir plus forte, et en gaspillant moins.

Sables pétrolifères

Le secteur Sables pétrolifères de Suncor regroupe des actifs pétroliers non classiques. Notre perspective de l'avenir nous dit que c'est maintenant plus que jamais le moment de bien connaître notre avantage concurrentiel et de le mettre à profit.

Nous exploitons depuis 50 ans les sables pétrolifères de l'Athabasca, qui représentent la plus grande partie de notre production. Le fait de posséder une base de ressources de premier plan dans certains des gisements de la plus grande qualité dans la région des sables pétrolifères de l'Athabasca, ainsi que de mener des activités à grande échelle dans cette même région, constitue un avantage stratégique. De plus, notre chaîne de valeur entièrement intégrée nous permet de tirer la valeur totale de nos ressources.

En exploitant plusieurs grandes installations de sables pétrolifères dans cette région, nous sommes en mesure de



profiter des synergies entre l'emplacement et la logistique des installations, ce qui nous permet d'accroître l'efficacité, de réduire les coûts énergétiques et d'optimiser la gestion de l'eau, des déchets et des résidus.

Depuis quelques années, nous avons fait de grands pas vers la position d'exploitation de premier plan grâce à la fiabilité accrue de nos installations. Les charges opérationnelles décaissées² des activités du secteur Sables pétrolifères sont passées de 39,05 \$ le baril en 2011 à 24,95 \$ au quatrième trimestre de 2016.

Les conditions récentes du marché ont fourni des occasions de réunir une plus grande base de réserves de premier plan. Notre acquisition en 2016 de deux participations financières additionnelles dans la coentreprise Syncrude a fait passer notre part à presque 54 %. Cet investissement contracyclique augmente notre production à un coût très intéressant par baril de pétrole produit par rapport à un nouveau projet de portée et de nature similaires.

Cette acquisition accroît indirectement notre exposition à la tarification du carbone. Suncor a considérablement amélioré l'intensité énergétique à sa propre usine de base et à son unité de valorisation grâce à un déblocage et à une fiabilité accrue. L'augmentation de notre participation dans Syncrude nous donne l'occasion de mettre à profit notre relation avec un exploitant expérimenté en mettant en œuvre un programme technologique solide afin de faire progresser davantage l'efficacité énergétique.

Nous testons notre stratégie pour le secteur Sables pétrolifères et notre stratégie de croissance par rapport à nos trois scénarios énergétiques à long terme. Pour chacun des trois, y compris celui du plus grand déclin de la demande en pétrole, nous croyons qu'une quantité importante de pétrole sera requise pendant des décennies. Satisfaire à cette demande sera difficile, que les prix du pétrole soient bas ou hautement volatils.

Délaissement de la ressource : menace ou occasion?

On a beaucoup parlé du délaissement d'actifs et de réserves en rapport avec les risques associés au carbone.

Nous considérons comme une occasion le délaissement de ressources pétrolières, c'est-à-dire le fait de laisser dans le sol les hydrocarbures de faible valeur en raison du fort impact environnemental ou du coût élevé associé à leur production. Cela ne veut pas dire que les exploitants canadiens devraient abandonner leurs concessions ou projets, mais plutôt que dans le cadre de notre processus de planification de projet, nous étudions les renseignements sur la qualité du minerai, la géologie et l'hydrogéologie du gisement, le contexte réglementaire et nos plans de remise en état et de clôture afin de déterminer si le gisement contient des zones que nous n'exploiterons peut-être pas. De plus, les technologies d'extraction en cours de développement pourraient littéralement nous permettre de laisser dans le sol les chaînes d'hydrocarbures lourds et de produire un produit plus léger nécessitant un traitement moindre plus bas dans la chaîne de valeur.

Les ressources des sables pétrolifères appartiennent aux gens de l'Alberta et la réglementation actuelle tient compte de la rareté des ressources. Suncor a préconisé d'amender les règlements qui exigent de nous d'extraire plus que nécessaire en raison des coûts ou de l'empreinte écologique.

(2) Mesure hors PCGR. Voir les Mises en garde.

Dans cet environnement, il sera de plus en plus difficile pour les exploitants qui possèdent des réserves de courte durée de financer des programmes d'exploration et de développement en vue de remplacer les réserves parvenues à maturité, et encore moins d'augmenter la production. Plus les sources d'énergie de remplacement connaîtront un succès commercial, plus elles attireront des capitaux des marchés énergétiques traditionnels, et moins nous serons susceptibles de constater un nouvel approvisionnement de brut important sur le marché.

Bien que souvent décrits comme étant le bassin pétrolier le plus vulnérable à un scénario de faible demande en pétrole, nos actifs présentent paradoxalement, grâce à leur très longue durée d'exploitation et leur faible taux de déclin, un avantage de taille en cas de baisse de la demande en pétrole brut et donc du prix du brut, ou de période prolongée d'incertitude et de volatilité dans les marchés des investissements et des marchandises. Notre base de réserves à long terme affiche des coûts et des risques minimes sur le plan de l'exploration. De par leur nature, ces ressources exigent des investissements considérables dès le début pour développer un projet, mais une fois l'infrastructure initiale en place, le gisement peut être mis en valeur graduellement pendant une longue période, sans risque associé à l'exploration et sans les capitaux élevés exigés par un nouveau projet. Les installations du secteur des sables pétrolifères ressemblent davantage à des usines de fabrication. Une fois en service, elles sont bâties pour durer 40 ans et plus à un taux de production régulier. Comme la production ne connaît pas de hauts et de bas rapides, chaque nouvelle expansion contribue à sa croissance. Une fois que les coûts des immobilisations élevés initiaux sont amortis, une installation peut continuer de fonctionner pendant encore 30 ans à des faibles coûts d'exploitation et un capital de maintien uniquement.

Au cours des 10 prochaines années, nous croyons que la technologie réalisera les progrès nécessaires pour que les bruts des sables pétrolifères soient une source de brut à faibles coûts et sobre en carbone. Les caractéristiques uniques des sables pétrolifères nous permettent de continuer à offrir une valeur considérable aux actionnaires dans chacun de ces scénarios.

Accès au marché pour notre bitume

L'accès au marché des raffineries mondiales permet au Canada de recevoir la valeur totale de son produit.

Aucun pipeline en soi n'influe sur la capacité de Suncor à réaliser ses plans de croissance pour l'avenir. Nous croyons fermement que les pipelines constituent le moyen le plus sûr et respectueux de l'environnement pour transporter des produits, mais même en cas d'autres retards dans les projets de pipelines, nous disposons de suffisamment d'options de transport, incluant le transport ferroviaire, pour acheminer notre production sur le marché.

Nous sommes heureux que le gouvernement fédéral ait approuvé deux projets de pipeline et s'emploie à appuyer les processus de consultation nécessaires pour les faire avancer.

Carburants de transport dans un avenir sobre en carbone

Nous prévoyons que notre production de brut en amont continuera d'approvisionner les marchés mondiaux, mais nos **activités en aval et de commercialisation** sont plus susceptibles de subir les effets de la dynamique de l'offre et de la demande de produits raffinés en Amérique du Nord.

Tous les ordres de gouvernement au Canada cherchent à diversifier les parcs de véhicules en y intégrant des carburants à plus faible intensité carbonique. Par conséquent, le secteur des carburants de transport devrait changer au fil du temps. Réduire les émissions de GES du secteur du transport est sans doute l'un des plus grands enjeux puisque le transport est essentiel à la productivité économique et que les carburants pétroliers liquides sont disponibles à un coût relativement bas et une forte densité énergétique.

Notre prévoyons que la demande en essence atteindra un sommet en Amérique du Nord. Les prix élevés du pétrole en 2007-2008 ont influé sur les habitudes des conducteurs et les redevances générales sur le carbone imposées sur les carburants dans certaines provinces au Canada et certains États aux États-Unis favoriseront encore davantage l'efficacité énergétique. Nous nous attendons à ce que la demande en essence ralentisse au cours des 10 prochaines années et à ce que ce processus s'accélère vers 2030, lorsque les normes de rendement du carburant pour les véhicules légers entreront en vigueur et que les carburants de remplacement seront plus utilisés. Nous ne prévoyons aucune disparition de la demande en distillats à court terme en Amérique du Nord. Nous croyons que le diesel restera à plus long terme le carburant prédominant pour les gros camions de transport, les navires et le transport ferroviaire et nous constatons une hausse de la demande compte tenu d'une activité économique accrue. Les normes de rendement du carburant pour les véhicules lourds et le mélange de biodiesel devraient compenser la forte augmentation de la demande qui pourrait autrement être favorisée par la croissance économique.



Des pas de géants ont été faits jusqu'à maintenant sur le plan du rendement du carburant grâce à une réglementation ambitieuse et l'adoption par les consommateurs de véhicules légers plus efficaces. Entre 2000 et 2010, les émissions associées au parc de véhicules au Canada sont passées de 193 à 166 g/km, soit une baisse de 14 pour cent. Avec le remplacement du parc de véhicules au cours de la prochaine décennie, la moyenne des émissions devrait atteindre 97 g/km d'ici 2025³. S'il est difficile d'établir l'avenue qu'emprunteront les États-Unis quant aux normes de rendement des véhicules, il est techniquement possible de satisfaire à des normes encore plus rigoureuses. Grâce aux progrès technologiques réalisés pour récupérer la chaleur, à l'optimisation des moteurs informatisés et à la mise au point et l'utilisation de matériaux plus légers, en se fondant sur la consommation de carburant par km parcouru, nous croyons que le moteur à combustion interne de l'avenir sera concurrentiel non seulement sur le plan du coût, mais également sur le plan de l'intensité carbonique par rapport aux carburants de remplacement.

À notre avis, les véhicules hybrides, hybrides à brancher et électriques deviendront rentables comme véhicules de promenade et contribueront, avec les normes relatives au rendement du carburant, à modérer la croissance de la demande mondiale en essence à long terme. Les carburants de remplacement du diesel pour les véhicules lourds, les navires et le transport ferroviaire sont actuellement plus coûteux et moins efficaces.

Nous croyons que les carburants liquides resteront la principale source de carburant pour les véhicules pendant de nombreuses années en raison de leur coût, de leur compétitivité sur le plan du carbone, de leur utilité pour les consommateurs et de la familiarité de ces derniers avec eux. La mesure la plus efficace que nous puissions prendre est de continuer à réduire l'intensité des émissions de nos carburants liquides.

Nous pouvons le faire notamment au moyen de mélanges de biocarburants. Suncor possède et exploite la plus grande usine d'éthanol au Canada, laquelle lui fournit l'éthanol qu'elle mélange à son essence. Les carburants de l'avenir pour les gros camions de transport, l'aviation et les navires exigeront des mélanges de biocarburants avancés.

Suncor surveille également les technologies développées par des parties externes pour déterminer s'il convient de les adapter pour ses activités et à quel moment. Cela signifie financer des

Technologie des carburants

Suncor a investi dans **LanzaTech**, un producteur de biocarburants installé aux États-Unis qui développe une technologie de fermentation en phase gazeuse brevetée pour recycler les émissions de gaz résiduaire et de gaz à effet de serre en carburant sobre en carbone et en des produits chimiques.

Suncor investit également dans **Benefuel**, une entreprise de commercialisation technologique qui se concentre sur la capacité de production du biodiesel au moyen de charges d'alimentation sobres en carbone avantageuses à l'égard des coûts.

entreprises externes dont les idées technologiques répondent aux besoins stratégiques de ses activités ou de l'entreprise.

Stratégiquement, les progrès réalisés dans la technologie du biodiesel pour que ce carburant soit utilisé davantage dans les climats froids confirment notre point de vue, soit que la demande en diesel restera forte. Nous avons la possibilité à plus long terme d'optimiser notre infrastructure d'actifs intégrés en investissant dans le transfert de notre capacité de raffinage actuelle, ou d'ajout à celle-ci, afin de traiter des biocarburants avec des composants du brut biologiques si de tels investissements sont logiques du point de vue de la création de valeur.

À plus long terme, si la demande en essence baisse alors que celle des distillats augmente ou reste stable, les raffineries devront produire des distillats plutôt que de l'essence. Reconfigurer une raffinerie pour produire plus de distillats exige du capital car les distillats nécessitent de grandes raffineries complexes alimentées au brut lourd. Les raffineries qui ne sont pas en mesure d'injecter ces capitaux en raison de leur taille, leur ampleur, leur âge ou leur charge d'alimentation de brut devront réduire leur capacité, ce qui devrait mener à la rationalisation constante de la capacité de raffinage sur le continent. Le reste de l'approvisionnement permettra de maintenir les marges de raffinage au fur et à mesure que les raffineries plus anciennes et moins efficaces fermeront leurs portes. Nous croyons que les raffineries qui survivront seront celles qui disposeront de la flexibilité voulue pour traiter des charges d'alimentation de brut moins coûteuses, sont mieux situées pour fournir le marché national et celui de l'exportation, gèrent bien leurs coûts et mettent fortement l'accent sur des activités marquées par l'efficacité énergétique et la fiabilité. Les raffineries de Suncor sont bien placées pour suivre cette tendance.

Notre approche en matière de commercialisation et de distribution comprend une évaluation prudente des options pour l'avenir. Plusieurs possibilités à faible intensité carbonique telles que GLN, GNC, hydrogène et véhicules électriques sont mises de l'avant dans la recherche de la diversification des options de ravitaillement. Nous croyons que le marché ne peut pas appuyer plusieurs options et on ne sait pas encore clairement quelle technologie attirera la faveur des consommateurs.

Suncor met présentement à l'essai, à petite échelle, des bornes de recharge de véhicules électriques à des stations-service afin de mieux comprendre la viabilité commerciale de ce service.

Gaz naturel

Au début de cette décennie, Suncor a vendu ses actifs de gaz naturel de moins grande qualité qui n'approvisionnaient pas directement ses activités dans le secteur Sables pétrolifères. Cette décision reposait largement sur une stratégie de flux de trésorerie et l'opinion selon laquelle les prix du gaz naturel resteraient bas pendant une période prolongée.

Le gaz naturel devrait continuer de jouer un rôle essentiel durant la transition à un avenir sobre en carbone, particulièrement durant la suppression graduelle du charbon dans la production d'électricité. C'est pour cette raison que Suncor conserve une

ressource de gaz naturel importante dans le bassin de Montney en Colombie-Britannique. Nous continuons d'examiner et d'évaluer les perspectives du marché et l'accès au marché afin de déterminer le moment approprié pour développer cet actif.



Production de pétrole extracôtière

Suncor a des intérêts dans chaque grand projet de mise en valeur au large de la côte Est du Canada; elle exploite Terra Nova et détient une participation dans Hibernia, White Rose et Hebron. Nous sommes aussi un partenaire non exploitant des gisements Buzzard et Golden Eagle dans la mer du Nord britannique et avons récemment élargi nos options dans cette région en acquérant une participation dans Rosebank, un projet pré-approuvé. Sous réserve d'une gestion prudente du méthane produit, le pétrole brut extracôtier figure généralement parmi les sources de brut à plus faible intensité carbonique dans le monde.

Faible intensité carbonique et production d'énergie renouvelable

Nos scénarios en matière d'énergie indiquent que l'une des principales voies de la décarbonisation de la filière énergétique est d'accroître considérablement la capacité de production d'énergie à faible intensité carbonique et d'énergie renouvelable, puis d'électrifier un plus grand pourcentage du système.

Suncor produit de l'énergie renouvelable depuis 2002 afin de commencer à participer à ce secteur en pleine croissance; elle met en valeur les ressources de sables pétrolifères d'aujourd'hui tout en développant de nouvelles sources d'énergie pour l'avenir. Nous avons réalisé depuis 2002 huit projets éoliens totalisant 395 MW. Nous produisons présentement 187 MW d'énergie éolienne, nous avons deux projets éoliens proposés en Alberta et nous examinons la possibilité de mettre sur pied

les premières installations d'énergie solaire photovoltaïque d'envergure commerciale en Alberta afin de compléter notre expérience en élaboration, construction et exploitation de projets éoliens. Cette activité procure également des droits d'émission pouvant servir à compenser les émissions de nos activités dans le secteur Sables pétrolifères.

Au fur et à mesure qu'une réglementation sur les changements climatiques est appliquée dans différentes compétences, l'énergie renouvelable peut prendre de l'ampleur, ce qui peut améliorer la technologie, l'efficacité et les facteurs économiques, ainsi que réduire les coûts. Doter les parcs éoliens et solaires de batteries de stockage afin d'optimiser l'intégration de l'installation dans le réseau d'électricité pourrait améliorer l'efficacité encore davantage. Un facteur favorable sera une conception du marché qui facilite une interaction dynamique entre une source d'énergie renouvelable, mais intermittente, et des sources de charge de base comme la cogénération.

La nécessité d'utiliser de la vapeur aux installations d'extraction et de traitement du pétrole brut crée la possibilité de cogénération à haut rendement qui fournit de la vapeur et de l'électricité à nos installations et achemine le surplus d'électricité au réseau, à une intensité carbonique inférieure à celle de toute production à base d'hydrocarbures. La cogénération a une grande valeur pour une filière énergétique en transition, car en plus de fournir une charge de base efficace pour gérer le caractère intermittent de l'énergie éolienne et solaire, elle peut remplacer de manière rentable l'électricité produite au charbon par de l'électricité à intensité carbonique beaucoup moins élevée. Nous évaluons aussi la possibilité d'investir dans une capacité de cogénération accrue.

Grâce à sa capacité de production d'énergie renouvelable et de cogénération, Suncor est le cinquième plus grand producteur indépendant d'électricité en Alberta; elle fournit en effet environ 700 MW à ses propres installations et approximativement 500 MW au réseau albertain.

Nous consommons une grande quantité d'énergie et prévoyons continuer de développer notre capacité de production pour répondre à nos propres besoins au coût le plus bas et avec l'intensité carbonique la plus faible possible, tout en soutenant la création de réseaux d'électricité à moins forte intensité carbonique.

Le plan de leadership sur le changement climatique du gouvernement de l'Alberta propose l'élimination de l'électricité produite au charbon d'ici 2030 et prévoit le remplacement des deux tiers de cette capacité par de l'énergie renouvelable. Suncor devrait continuer de développer, de posséder et d'exploiter de l'énergie renouvelable. Nous prévoyons que ce marché présentera des occasions dans l'avenir et que nous serons bien placés pour en profiter.

(3) <http://www.pollutionprobe.org/pathways-initiative/>

POLITIQUE SUR LE CARBONE ET INCIDENCES SUR SUNCOR

Après la ratification de l'Accord de Paris, nous nous attendons à ce que les gouvernements du monde entier mettent l'accent sur la nouvelle technologie et les cadres stratégiques nécessaires pour effectuer une transition stable et responsable à une filière énergétique à plus faible intensité carbonique, tout en répondant à l'augmentation de la demande énergétique mondiale.

Nos perspectives sur la tarification du carbone tiennent compte de la réglementation actuelle et de ses effets prévus sur nos activités. Les investissements sont soumis à des tests de sensibilité dans un éventail d'hypothèses ayant trait au carbone et propres à chaque investissement.

Gouvernement fédéral du Canada

Un cadre de tarification du carbone proposé par le gouvernement fédéral du Canada à l'échelle du pays exigerait que chaque province mette en vigueur une réglementation en la matière dont la rigueur équivaut à un prix minimum de 10 \$/tonne, qui atteindrait 50 \$/tonne au cours des cinq prochaines années. Les provinces pourraient employer les recettes comme bon leur semble selon la situation particulière de la région, notamment en protégeant les industries à forte intensité carbonique exposées aux échanges commerciaux.

Alberta

En Alberta, à compter de 2017, un prix du carbone de 30 \$/tonne uniforme pour l'ensemble de l'économie a pour but d'influencer la demande en énergie fondée sur l'intensité carbonique. Des droits basés sur la production seront attribués à chaque installation, jusqu'à concurrence d'un jalon de rendement qu'il reste à déterminer afin de protéger le caractère concurrentiel des industries exposées aux échanges commerciaux. Le jalon de rendement pénalisera les actifs à intensité carbonique plus élevée, que ce soit une fonction de la géologie du gisement, du choix de carburant ou de l'efficacité, et incitera la technologie à réduire l'intensité carbonique dans toutes les installations, et particulièrement pour les gisements plus exigeants.

Le plan de leadership sur le changement climatique du gouvernement de l'Alberta comprend un plafond sur les émissions des activités du secteur des sables pétrolifères de 100 mégatonnes d'ici 2030. Les émissions issues de la production d'électricité par cogénération sont exclues, tout comme une capacité de valorisation additionnelle de 10 mégatonnes. En tant que plafond sur les émissions plutôt que sur la production, il permet à cette dernière de croître, tant que les émissions totales du bassin restent sous le plafond. Le plafond sur les émissions devrait accélérer l'innovation nécessaire pour réduire le carbone et les coûts de l'industrie des sables pétrolifères.

Québec et Ontario

Les raffineries de Suncor au Québec et en Ontario sont réglementées par un programme de plafonnement et d'échange relié à la Western climate initiative (WCI). Les installations de raffinage réglementées reçoivent une allocation alignée sur un étalon de rendement et qui tient compte de la compétitivité dans un contexte exposé aux échanges commerciaux. Les fournisseurs de carburant doivent acheter des allocations

pour couvrir les émissions de gaz d'échappement de tout le carburant vendu, dont le coût devrait être transféré en grande partie au consommateur et servir ainsi de la tarification du carbone à la consommation de carburant.



Politiques sur les carburants de transport au Canada

Les émissions produites par le transport représentent un pourcentage important des émissions totales au Canada. Les compétences partout au pays envisagent des mandats stratégiques et des encouragements en matière de carburants de remplacement, ainsi que de grandes initiatives pour les transports en commun et la planification urbaine visant à réduire l'intensité carbonique du transport.

La Colombie-Britannique a mis en œuvre le règlement sur les carburants à faible teneur en carbone en 2010. Ce règlement exige des fournisseurs en carburant qu'ils atteignent un objectif d'intensité carbonique pour le volume provincial en mélangeant davantage de carburants renouvelables ou en investissant dans une infrastructure de carburants de remplacement. Les normes fédérales et provinciales en matière de carburants de remplacement exigent le mélange d'éthanol à l'essence et de biodiesel au diesel.

De plus, le gouvernement fédéral a récemment proposé l'application d'une norme nationale en matière de carburants propres.

Incidence de la réglementation canadienne sur les changements climatiques

Nos perspectives de la tarification du carbone présument qu'elle atteindra 65 \$/tonne et s'appliquera à un pourcentage croissant de nos émissions d'ici 2035. Étant donné que la plupart de nos installations sont, ou seront à compter de 2018, réglementées par divers régimes de tarification du carbone, les répercussions de nos perspectives sont déjà intégrées à nos hypothèses de planification. Nous estimons l'impact des perspectives de la tarification du carbone sur la valeur nette de l'actif à environ 3,5 %. Le coût moyen par baril de production pondérée après impôt pour l'ensemble de la production en amont pour la période de 2018 à 2027 est estimé à environ 0,60 \$/baril.

RÉSILIENCE DES INSTALLATIONS AUX CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES

Suncor évalue les risques propres à ses actifs physiques à la lumière des divers risques opérationnels potentiels auxquels ces actifs pourraient être exposés, incluant le risque que représentent les conditions météorologiques extrêmes potentielles dans le cadre des opérations menées dans les régions où nous exerçons des activités. Suncor gère ces risques par la conception des installations et des méthodes d'exploitation. Elle souscrit également à une assurance pour dommages aux actifs, perte de ceux-ci et interruption de la production.

Températures extrêmes

De nombreuses installations de Suncor sont couramment exploitées dans une plage de températures annuelle de -40 à +40 °C, et sont bâties pour résister aux conditions météorologiques extrêmes. Les périodes prolongées de froid extrême les forcent à fermer à certaines périodes pour assurer la sécurité des travailleurs et éviter les contraintes indues sur le matériel. Les périodes prolongées de chaleur extrême peuvent mener à des réductions de production si on ne dispose pas d'une quantité adéquate d'eau de refroidissement. Les raffineries de Suncor à Montréal et Sarnia ont accès à d'immenses plans d'eau de refroidissement et sont donc beaucoup moins exposées à ce risque.

Ouragans et icebergs

Terra Nova, l'installation de Suncor au large de la côte de Terre-Neuve, est exploitée à la limite de la zone des tempêtes de vents de l'Atlantique, une région sujette aux ouragans et à la présence d'icebergs. Les risques associés à la saison des ouragans sont gérés par un système de suivi continu des conditions météorologiques qui surveille les systèmes de tempête dans l'Atlantique Nord. On souligne également le risque dans la région de dommages à nos installations causés par des icebergs. Nous gérons ce risque par la conception des installations et à l'aide d'un système de surveillance continue du positionnement des icebergs. S'il n'est pas possible de modifier la trajectoire d'un iceberg, un système d'intervention en cas d'urgence permet de dégager la plateforme flottante et de la déplacer dans des eaux plus sûres, ce qui protège l'actif mais interrompt la production.

Précipitations et sécheresses

La plupart des installations exploitées de Suncor ne se trouvent pas dans des bassins hydrographiques faisant l'objet de stress et où la disponibilité de l'eau, ou des restrictions rigoureuses sur les prélèvements, pourraient compromettre leur exploitation. Les limites de prélèvement d'eau dans le secteur des sables pétrolifères durant les périodes de faible débit l'hiver sont gérées en stockant de l'eau à l'installation si sa conception le permet. Notre raffinerie de Commerce City est située dans une région souffrant de stress hydrique et les réductions potentielles de l'approvisionnement en eau pourraient exiger l'apport d'eau par pipeline ou camion. La gestion de l'eau est une priorité pour Suncor, qui favorise une innovation de pointe à ses installations de manière à réduire, recycler, réutiliser et retourner l'eau.

On note aussi le risque d'inondations saisonnières dans certaines régions où Suncor exerce ses activités qui est géré à l'aide de plans de secours visant à protéger les installations et comprenant des génératrices et des pompes de secours pour drainer les unités et le matériel d'exploitation critiques.

Mises en garde

Toutes les données financières sont présentées en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Renseignements de nature prospective – Ce document renferme de l'information prospective et des énoncés prospectifs (collectivement appelés « énoncés prospectifs »), au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent des références aux attentes quant à la demande de pétrole, de gaz naturel, de distillats, d'essence, de diesel et d'autres sources d'énergie; aux attentes quant aux résultats financiers et d'exploitation de Suncor; aux énoncés au sujet de l'objectif de réduction de l'intensité des émissions de Suncor et de son incidence; aux attentes quant à la technologie, notamment, la technologie développée ou testée par Suncor et ses partenaires; aux attentes quant à la diminution des coûts et de l'intensité carbonique; aux attentes quant aux véhicules hybrides, hybrides à brancher et électriques; aux attentes quant à la capacité de production électrique; aux attentes quant aux lois et politiques des gouvernements et leur incidence; aux attentes quant à la façon de limiter l'incidence des changements climatiques; aux estimations des émissions de gaz à effet de serre et de l'intensité des émissions futures de Suncor; aux attentes quant aux dépenses en immobilisations dans la production pétrolière; aux attentes quant au coût d'approvisionnement; aux scénarios à long terme portant sur l'avenir énergétique utilisés par Suncor pour mettre à l'épreuve sa stratégie commerciale et de croissance et à l'incidence prévue de ces scénarios sur Suncor; aux occasions de faire avancer l'efficacité énergétique en ce qui a trait à Syncrude; aux attentes quant aux émissions du parc de véhicules et des moteurs à combustion interne à l'avenir; aux attentes liées aux raffineries; au rôle prévu du gaz naturel dans la transition vers un avenir sobre en carbone; aux attentes liées à une augmentation de l'intensité carbonique faible et à la capacité de production d'énergie renouvelable et de l'électrification d'un plus grand pourcentage du système énergétique par la décarbonisation du système énergétique; et à l'incidence prévue de nos perspectives des prix du carbone. Certains énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « prévu », « estime », « planifie », « a l'intention de », « croit », « projette », « pourrait », « se concentre sur », « vision », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « peut », « vise », « devrait », « potentiel », « occasion » et autres expressions analogues.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses de Suncor qui ont été formulées à la lumière de l'information qui était à sa disposition au moment où ces énoncés ont été formulés et en fonction de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; le rendement des actifs et de l'équipement; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les lois et les politiques gouvernementales applicables, incluant les taux de redevances et les lois fiscales, et les lois et politiques liés aux changements climatiques; les taux de production futurs; la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre et des services; la capacité des tiers à remplir leurs obligations face à Suncor; la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers; les hypothèses concernant la demande de pétrole, de gaz naturel, de distillats, d'essence, de diesel et d'autres sources d'énergie; le développement et la performance de la technologie; la croissance et les dynamiques démographiques; les hypothèses concernant les scénarios à long terme portant sur l'avenir énergétique; et les perspectives de Suncor sur les prix du carbone.

Ces énoncés prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et supposent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres uniques à Suncor. Les résultats réels de Suncor peuvent différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs et les lecteurs sont prévenus de ne pas leur accorder une confiance indue.

La dernière notice annuelle, le formulaire 40-F et le rapport annuel à l'intention des actionnaires et les autres documents déposés périodiquement par Suncor auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes et hypothèses importants et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et ces facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents en écrivant à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en téléphonant au 1-800-558-9071, ou en consultant suncor.com/rapports-financiers ou le profil de la Société sur SEDAR au sedar.com ou EDGAR au sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Mesures financières hors PCGR – Les charges d'exploitation décaissées par baril du secteur Sables pétrolières ne sont pas prescrites par les Principes comptables généralement reconnus au Canada (« PCGR »). Pour le quatrième trimestre de 2016, cette mesure financière hors PCGR est définie et fait l'objet d'un rapprochement dans le rapport à l'intention des actionnaires de Suncor pour le quatrième trimestre de 2016 daté du 8 février 2017. Pour 2011, cette mesure financière hors PCGR est définie et rapprochée dans le rapport de gestion de Suncor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 daté du 24 février 2014. Cette mesure financière hors PCGR n'a pas de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable avec les mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Cette mesure hors PCGR est incluse parce que la direction l'utilise pour évaluer le rendement des activités du secteur Sables pétrolières. Par conséquent, elle ne doit pas être utilisée isolément ni comme substitut aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR.



Suncor Énergie Inc.
150, 6th Avenue S.W., Calgary (Alberta) Canada T2P 3E3
Téléphone : 403-296-8000

Pour plus d'information sur la performance environnementale, économique et sociale de Suncor, veuillez consulter notre Rapport sur le développement durable sur notre site Web à www.suncor.com.